



# AFORMA CONSEIL

## CHARTRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE) ANNÉE 2024

Notre organisme de formation en Santé et Sécurité au Travail reconnaît l'importance de sa responsabilité sociétale envers ses parties prenantes, notamment les stagiaires, le personnel, les clients, les partenaires, la société et l'environnement.

Nous sommes profondément attachés à l'humain considérant qu'il est le premier acteur de la prévention des risques au travail. Nous sommes convaincus que tout accident de travail, toute maladie professionnelle est inacceptable.

Nous avons l'ambition de changer les manières de penser pour aider le collectif à atteindre l'excellence en santé-sécurité. Cette démarche participe directement à l'amélioration des conditions de travail, à l'excellence opérationnelle et au bien-être des individus et de la société.

Cette charte RSE mise à jour annuellement, définit nos engagements sur le volet social, nos activités économiques et notre impact environnemental. Elle guide nos actions pour atteindre nos objectifs annuels.



## 1. Social

- Nous considérons la sécurité et la santé de nos stagiaires et de notre personnel comme une priorité absolue
- Nous nous conformons strictement à toutes les réglementations des entreprises et des chantiers sur lesquels nous sommes présents (signature du plan de prévention général et/ou particulier, accueil sécurité)
- A l'occasion de nos immersions dans les entreprises, nous veillons à ne pas interférer sur les activités en cours afin de ne pas engager la sécurité des activités
- Nos partenaires possèdent des parcours et expériences variés
- Nos horaires de travail sont libres et à la diligence des collaborateurs
- Nous rejetons toute forme de discrimination, de harcèlement ou de traitement injuste au sein de notre organisme de formation.

## 2. Activité économique

- Nous maintenons chaque année notre certification QUALIOP1 dans le domaine des « actions de formation » & « bilans de compétence » signe de notre volonté d'excellence
- Nous concevons et mettons en œuvre des solutions pédagogiques qui ont un impact positif sur la santé-sécurité des travailleurs
- Nous nous engageons à dispenser des formations de haute qualité, basées sur les dernières recherches et les meilleures pratiques en Santé et Sécurité au Travail. Pour cela nous assurons une veille légale, réglementaire, pédagogique, technologique et métier (abonnements, achat livres, Internet)
- Nos missions allient écoute, dialogue et respect de chacun. Chaque entreprise écrit sa propre histoire, c'est pour cela que nous personnalisons l'ensemble de nos interventions
- Nous effectuons systématiquement une immersion en entreprise et une restitution avant de débiter un parcours d'accompagnement
- Équité : La coanimation de nos prestations apporte une vision complémentaire pour faire grandir l'entreprise
- Nous préservons la confidentialité des informations sensibles de nos stagiaires et de nos partenaires.



### 3. Environnement et mobilité

- Nous quantifions annuellement notre empreinte en kg CO2e (6T4 en 2022, 2T93 en 2023)
- Nous réduisons notre impact environnemental en privilégiant le train dans nos déplacements et en fixant des objectifs annuels de réduction (3T CO2e en 2024) (calculateur ADEME)
- Notre véhicule société est classé Crit'Air 1 et sera remplacé par un véhicule hybride en 2024
- La réduction et le tri des déchets dans nos locaux et événements est en place et encouragé
- Un composteur à déchet est installé
- Nous avons choisi une machine à café à grains en remplacement des capsules
- Nous proposons la visioconférence pour nos clients situés à plus de 100 km
- Nous proposons le covoiturage avec nos partenaires
- Nous sommes transparents dans notre communication et rendons compte annuellement de nos activités RSE

En adoptant cette charte RSE, nous nous engageons à intégrer ces principes dans toutes nos décisions et activités. Nous sommes convaincus que ces actions contribueront à la création d'un environnement de travail sain et sûr, ainsi qu'à l'amélioration du bien-être de nos stagiaires, de notre personnel et de la société dans son ensemble.

Date de publication de la charte : janvier 2024

Eric Marin,  
Directeur d'AFORMA CONSEIL